

# Pays-Bas: Marken et Volendam



## Programme

07h00 Départ de **Hannut** en direction de **Marken**, sans arrêt.

11h00 Arrivée prévue à **Marken**. Accueil par un guide local en costume d'époque qui vous guidera toute la journée.

11h10 **Visite de la Saboterie de Marken**. Explication et démonstration de la fabrication des célèbres sabots néerlandais.

11h40 **Visite pédestre de Marken** : à l'origine, il s'agissait d'une île du nord de la Hollande, séparé de la côte par un bras du lac Markermeer. Le village situé sur cette île abritait des pêcheurs qui luttèrent contre les nombreuses inondations mettant à l'épreuve leur quotidien. Isolée du continent, l'île a longtemps conservé une partie du mode de vie hollandais traditionnel.

12h30 Repas de midi dans un **restaurant du port de Marken** avec vue sur la mer

13h30 Traversée en bateau de **Marken à Volendam**.

14h00 Arrivée prévue à **Volendam**.

14h10 Visite de la **fromagerie de Volendam** : explication, démonstration et dégustation.

14h40 Fin de la visite et **visite pédestre de Volendam** : non loin d'Amsterdam, au bord du lac de l'IJssel, vous trouverez le vieux village de pêcheurs de Volendam. Volendam est connu pour son beau port, le commerce du poisson, le caractère néerlandais authentique et les costumes traditionnels.

15h15 Fin de la visite et temps libre à **Volendam**.

16h00 Fin du temps libre et retour vers la **Belgique**.

Arrivée prévue à **Hannut** et fin de la journée.

20h00 **Possibilité de prendre un repas du soir libre en cours de route et donc arrivée à Hannut vers 21h00 au lieu de 20h00.**

## Cette journée comprend

- le voyage en autocar 3\*\*\*(boissons, vidéo, toilette, repose-pied, sièges sleeping, airco, lecteur cd ...)
- la visite guidée de Marken et de la Saboterie ;
- le repas de midi dans un restaurant de Marken ;
- la visite guidée de Volendam et de la Fromagerie ;
- la traversée en bateau de Marken à Volendam ;
- les taxes, péages et frais de route aux Pays-Bas ;
- le chauffeur inscrit au registre ONSS = SECURITE ;
- la TVA sur le territoire belge.